



>>> **DOSSIER**
Économie sociale
et solidaire :
une économie
à visage humain

>>> **ACTUALITÉS**
Vote du budget 2014

>>> **UN TERRITOIRE INNOVANT**
Le Cézallier se cherche
et se trouve !

SOMMAIRE

3 ACTUALITÉS
Vote du budget 2014

5 DOSSIER
Économie sociale et solidaire :
une économie à visage humain

9 TOUT PRÈS D'ICI
Explosives : planer
avec un milan royal
Tout l'agenda

10 UN TERRITOIRE INNOVANT
Le Cézallier se cherche
et se trouve ! **4**
À la rencontre de ceux
qui s'engagent et innovent
sur le territoire

12 CARNET DE TERRAIN
Le Parc, une terre
de migration

2
↑

Certains sujets >>>
du magazine sont localisés.
Vous pouvez les retrouver
sur la carte à l'aide
de cette puce **x**

S'INFORMER, ÉCHANGER



Accédez à des contenus
complémentaires sur
www.parcdesvolcans.fr



vidéo



son



document

et retrouvez le Parc sur :



www.facebook.com/parcvolcans



www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans

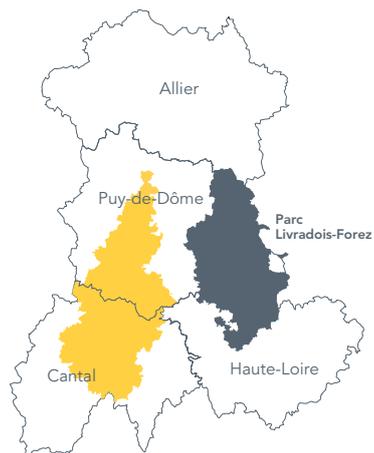
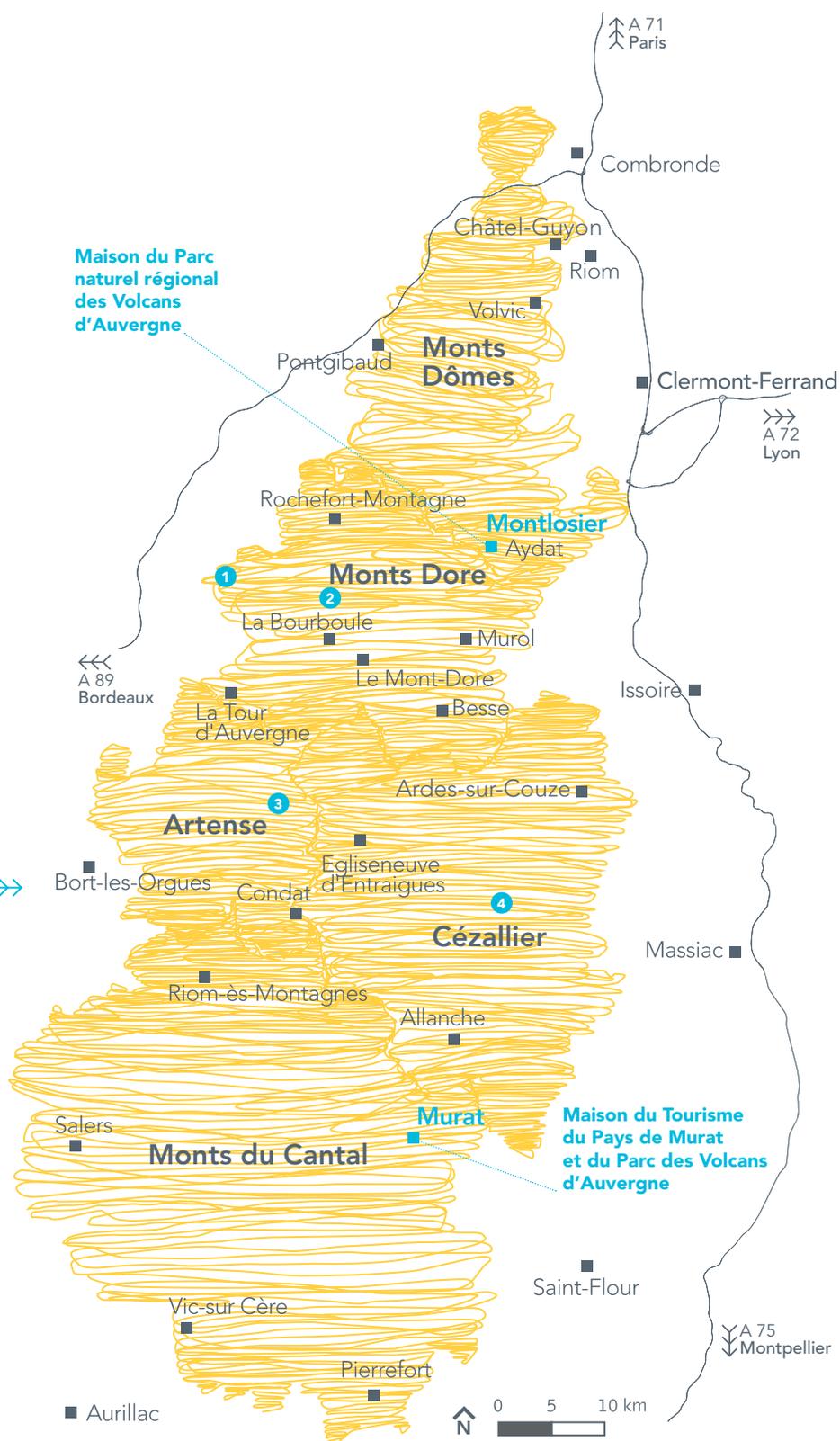


www.flickr.com/photos/parcvolcans

Des volcans et des hommes est un magazine édité par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (3 numéros par an) et envoyé à l'ensemble des habitants du territoire. Vos remarques et commentaires sont les bienvenus, en nous écrivant : magazine@parcdesvolcans.fr ou Des volcans et des hommes Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne | Montlosier - 63970 Aydat Tél. 04 73 65 64 00 | Fax 04 73 65 66 78

Directrice de publication : Isabelle Blanc | Coordination : Anne Dasriaux | Rédaction et photos : Peyre-Arse Presse et équipe du Syndicat mixte du Parc
Photo de couverture : © E. Hilaire / Studio des 2 prairies | Conception et réalisation : atelier JBBOX | Impression : Estimprim

Tirage : 42 000 exemplaires | Imprimés sur papier FSC avec des encres à base végétale | Avril 2014 | N° ISSN : 2102-4014





Avec l'arrivée du printemps nos exécutifs locaux ont fait peau neuve et sont désormais prêts à s'investir dans des projets de territoire en continuité ou en renouveau. Celui présenté par le syndicat mixte du Parc offre de vraies potentialités d'épanouissement individuel et collectif par sa transversalité et sa capacité originale à aborder les enjeux présents chez nous lui permettant d'apporter des traitements innovants au bénéfice de tous.

Au-delà du plaisir que j'ai à accueillir de nouveaux collègues ou à retrouver les anciens, je souhaiterais sensibiliser l'ensemble des élus locaux à la nécessité de désigner des délégués Parc désireux d'apporter une contribution durable à nos instances de réflexion et aux solutions qu'elles élaborent quelle que soit leur collectivité d'origine ou la partie du territoire dont ils proviennent.

Le 29 avril, ces délégués seront invités à une rencontre de travail afin de pouvoir apprécier nos efforts en faveur d'une autre gouvernance. Ce sera le moment de décider d'y participer activement.

Dans l'immédiat, je souhaite exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés jusque-là, qu'ils soient réélus ou pas.

Roger GARDES
Président du Parc
des Volcans d'Auvergne

Les entrées du Parc mieux signalées ①

Datant de 1988, les panneaux de signalisation du Parc étaient en mauvais état, fragilisés par l'eau, le soleil et les variations de température. Il s'avérait également nécessaire de les mettre en phase avec les règles du Code de la route. Leur remplacement est réalisé progressivement depuis fin 2013, grâce aux financements partagés entre le syndicat mixte du Parc et la Région Auvergne. Les services des routes des Conseils généraux du Cantal et du Puy-de-Dôme ont assuré l'implantation des nouveaux panneaux dont les emplacements ont été choisis avec les agents techniques du syndicat mixte du Parc.

Saint-Sauves (63) est une des premières communes à en avoir été équipée. Un point important pour le maire, **Claude Brut**, qui associe le syndicat mixte du Parc à la sauvegarde du patrimoine sous différentes formes mais aussi à la vie sur le territoire. « *Le Parc, ce n'est pas figé, ce n'est pas une réserve ; le cadre de vie, les dimensions sociales, culturelles et économiques sont toujours prises en compte. Le Parc, c'est une image très positive.* » 41 panneaux seront ainsi installés aux principales entrées du territoire.



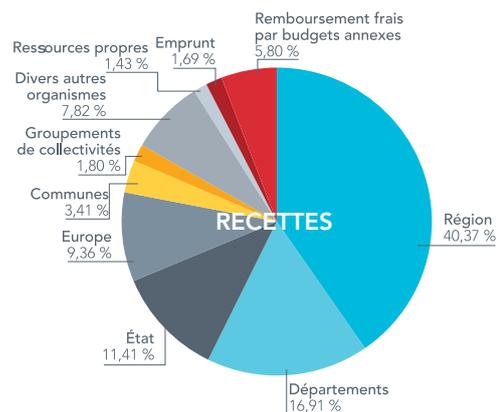
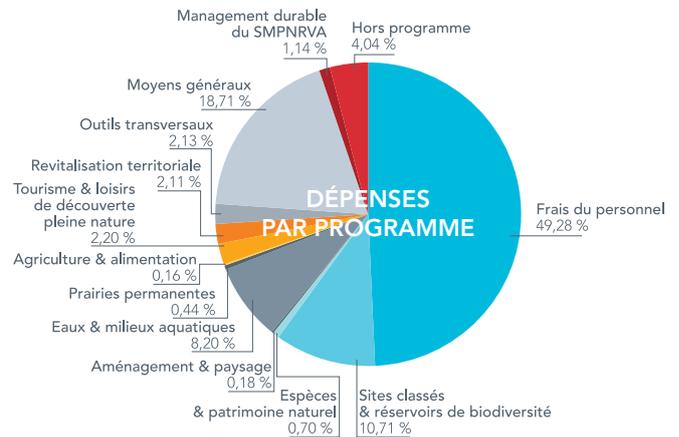
« Tout un symbole. Le maire de Saint-Sauves, les élus du conseil municipal des jeunes et les deux conseillers municipaux qui les encadrent posent devant le nouveau panneau d'entrée du Parc.

Vote du budget 2014

Le budget primitif présente des contributions statutaires en baisse de 3 % (ce qui représente une somme de 57 600 €), ainsi qu'une baisse de 20 000 € des crédits alloués par l'État. Les principales ressources proviennent de la Région Auvergne, des départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, de l'État, de l'Europe, des communes situées dans le périmètre du Parc et des groupements de collectivités. La contribution statutaire des communes territoriales s'élève à 1,442 € par habitant en 2014 (contre 1,482 € en 2013).

Une nouveauté cette année, le compte administratif ayant été adopté préalablement, les résultats et les reports ont pu être inscrits au budget primitif 2014, ce qui permet d'équilibrer le budget général à hauteur de 4 818 020 € (chiffre non comparable aux exercices précédents, les résultats et reports n'étant repris qu'au budget supplémentaire). Il se compose du budget principal à hauteur de 4 184 400 € et des budgets annexes (Réserve Naturelle de Chaudefour : 182 450 €, Réserves Naturelles de La Godivelle et du Rocher de la Jacquette : 114 050 €, Réserve Naturelle de Chastreix-Sancy : 259 120 €), Boutique du Parc : 78 000 €).

Les moyens même réduits, permettent néanmoins d'animer un programme d'actions thématiques (biodiversité, prairies, aménagements sur la Chaîne des Puys, préservation des lacs, animation culturelle, accueil de nouvelles populations...) donnant lieu à une déclinaison opérationnelle de la nouvelle charte, avec le soutien financier du Conseil général du Puy-de-Dôme et de la Région Auvergne par voie de convention.





Cérémonie de labellisation des nouvelles communes engagées en 2013, par échelon de 1 à 3. Châtel-Guyon et Murat-le-Quaire ont obtenu la « première feuille ».

Des communes plus vertes ! ②

En signant la **Charte d'entretien des espaces publics**, Châtel-Guyon et Murat-le-Quaire placent à 18 le nombre de communes du Parc impliquées dans la mise en place de l'opération nationale EcoPhyto. Ces deux communes, encadrées par un technicien de la Fredon et soutenues par le syndicat mixte du Parc, s'engagent à **réduire l'utilisation de pesticides, herbicides et fongicides**. Les produits phytosanitaires font partie des outils des professionnels et techniciens des espaces verts mais, aujourd'hui, de nombreuses études ont mis à jour les dangers de ces molécules, souvent retrouvées dans les eaux superficielles et souterraines. De quoi pousser certaines collectivités à revoir leurs méthodes. Mais qui dit changement d'habitudes, dit nouvelles façons d'appréhender les espaces verts. Afin de sensibiliser les habitants et, qui sait, de leur donner envie à leur tour de revisiter leur façon de jardiner, la Fredon et le Parc organisent localement des séances d'informations.



Le meilleur des accueils

En décembre 2013, le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a rejoint le cercle des collectivités certifiées AFNOR pour la qualité de son accueil et de son accompagnement à destination des porteurs de projet et des nouveaux arrivants. Le Parc s'engage notamment à répondre à toute sollicitation, à être réactif, à orienter vers les bons interlocuteurs et en cas d'accompagnement, à suivre le porteur de projet jusqu'à 3 ans après l'installation et à faciliter son intégration en le mettant en relation avec un élu du territoire.

➤ En savoir plus : www.parcdesvolcans.fr/porteur-de-projet
Contact : Caroline Carette, chargée de mission « création d'activités », 04 73 65 64 11



←← Jean-Michel Guerre, Président de l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA) remet officiellement le certificat à Roger Gardes, Président du Parc et Caroline Carette, chargée de mission du Parc.

Diagnostic du bassin versant de la Tarentaine ③

À la suite de son contrat de rivière Haute-Dordogne, et de son programme sur les effluents fromagers, l'Établissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR) cherchait un relais pour établir un programme d'actions opérationnelles visant la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques des bassins versants de la Tarentaine, des lacs Chauvet, de La Crégut et de Lastioules. Les collectivités locales se sont naturellement tournées vers le syndicat mixte du Parc qui s'est déclaré partant sous réserve que ce diagnostic de territoire soit multi-thématique. C'est ainsi que ce travail ne ciblera pas que le monde agricole. Les barrages ou les systèmes d'assainissement seront aussi concernés. Deux nouveaux agents du Parc, Elise Sonnet et Aimie Bley, sont chargés de contribuer à cette mission (collecte des données, synthèse, bilan, sensibilisation...). Pour mémoire, l'Artense compte 10 à 15 % de zones humides alors que la moyenne nationale n'est que de 4,5 %.



Elise Sonnet, chargée de mission « Agriculture et pastoralisme » et Aimie Bley, chargée de mission « Patrimoine naturel » viennent de rejoindre l'équipe du Parc à la suite des départs de Stéphane Pichot et Guy Senaud.

Le Parc ouvre ses portes aux nouveaux élus

Le syndicat mixte du Parc, qu'est-ce que c'est ? Comment ça fonctionne ? Chaque conseil municipal élit un délégué pour représenter sa commune au sein du Parc. Les communautés de communes font de même. Le 29 avril, tous ces délégués sont conviés à Montlosier pour une présentation du syndicat mixte, de ses réalisations et de ses projets. **24 délégués communaux et 14 communautaires seront ensuite élus pour siéger au sein du comité syndical**. Les autres, via le conseil d'initiatives territoriales, peuvent intégrer les commissions de travail qui précèdent les réunions où les élus décident des orientations.

Votre avis nous intéresse

Vos avis, vos projets et vos idées nous intéressent. Réagissez au dossier du magazine sur le thème de l'économie sociale et solidaire, exprimez-vous sur les 4 Réserves naturelles nationales présentes sur le territoire du Parc (Vallée de Chaudfour, Chastreix-Sancy, Sagnes de la Godivelle, Rocher de la Jaquette) qui feront l'objet de notre prochain dossier (juin 2014).

➤ Par mail : magazine@parcdesvolcans.fr
Par courrier : Des volcans et des hommes | Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne | Montlosier | 63970 Aydat



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

UNE *économie* À VISAGE HUMAIN

L'économie n'est pas toujours synonyme d'excès de pouvoir, de profits limités à quelques-uns ou d'évasion fiscale : il existe une forme d'entreprendre ancrée au territoire qui répond aux besoins de tous et privilégie l'utilité sociale. Des entreprises d'hommes et non de capitaux.

Travail, loisirs, consommation, services... elle est partout dans notre quotidien. Elle crée des emplois durables et non délocalisables, offre des perspectives dans tous les secteurs et participe au développement de notre territoire. Tout le monde y a sa place mais peu de gens savent qu'elle existe : c'est l'ESS. Comme économie sociale et solidaire. Sociale parce que l'argent n'est pas le seul but à atteindre, que l'activité des structures qui la composent, - coopératives, mutuelles, associations, mais aussi petites

et moyennes entreprises - vise une utilité qui profite au plus grand nombre. Solidaire parce que son fonctionnement repose sur des principes de partage et de coopération : les bénéfices sont répartis équitablement, la gouvernance est démocratique selon le principe un homme = une voix (et non un euro = une voix !), les compétences sont mises en commun volontairement au service d'un projet qui répond à un besoin ou à une envie. Cette forme d'entreprendre collective qui replace l'homme et la

femme au cœur de l'économie représente 496 établissements employeurs sur le territoire du Parc, soit plus de 4 000 personnes salariées ou encore 12,5 % des emplois. Le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne partage les valeurs inhérentes à l'ESS et souhaite favoriser son développement sur son territoire.

En 2014, l'ESS va faire parler d'elle, et ce n'est que le début.

« Ces alliés du Pays d'Issoire » ont pris la culture en main.



© Ardes communauté

Devenir « Spect'acteur » en Pays d'Issoire

On connaissait les consomm'acteurs, ces citoyens désireux de reprendre en main la qualité de leur alimentation grâce aux circuits courts. Voici leurs homologues dans le domaine culturel : les spect'acteurs, qui veulent avoir leur mot à dire dans le développement culturel de leur territoire et dans l'offre de produits artistiques au sens large. Comment ? En se regroupant en **Amacca, association pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique**. La première en Auvergne vient de voir le jour sur Ardes Communauté et devrait expérimenter cette nouvelle forme de micro-mécénat en 2014. « C'est l'équivalent d'une Amap (*) culturelle », explique l'initiateur du projet Francis Cahen, ancien intermittent du spectacle et désormais chargé de culture à la communauté de communes. Des consommateurs culturels s'impliquent

pour financer la production et la diffusion d'artistes locaux. » En fédérant les habitants, mais aussi les élus, les pouvoirs publics, les artistes, les entreprises et les porteurs de lieux, cette association innovante baptisée « Ces alliés du Pays d'Issoire » se fixe avant tout comme objectifs de « mettre en œuvre et pérenniser une dynamique culturelle multidisciplinaire qui réponde aux besoins de proximité des habitants ». En amenant la culture partout où elle ne va jamais, en ouvrant le débat public, l'Amacca devrait créer du lien social, tout en permettant aux citoyens-spectateurs-producteurs de choisir la forme de culture qu'ils ont envie de soutenir, celle notamment éloignée

des circuits marchands et institutionnels. L'association bénéficie d'une subvention européenne qui va lui permettre d'embaucher un animateur en 2014 et « de rendre pérenne la structure dans les années à venir ».

➤ Contact : Ardes Communauté Francis CAHEN | 04 73 71 80 39 f.cahen@ardescommunaute.fr

➤ À (re)lire : notre article et notre vidéo sur l'AMAP de Murat : www.parcdesvolcans.fr/97e

(*) Citoyens et paysans se regroupent pour organiser l'échange de paniers alimentaires.

6
↑



© F. Pigot / PAP

Salariée ou patron ? Les deux !

Régina Khalilova est chef d'entreprise depuis fin 2012. Son métier ? Accompagner les entreprises auvergnates qui désirent exporter leurs produits vers les pays de l'ex-Union soviétique. Elle a déjà un client important : le minotier Jambon et ses farines haut de gamme, mais elle travaille aussi depuis peu avec une entreprise d'habillage métallique des bâtiments. Régina est sa propre patronne, mais elle est aussi salariée d'une **coopérative d'activité et d'emploi** basée à Clermont-Ferrand : Appuy Créateurs. C'est grâce à cette structure et à ce **statut novateur** « d'entrepreneur salarié » qu'elle a pu lancer son activité, tout en terminant ses études à Montpellier et vivant à Murat dans le Cantal ! « Je ne savais pas comment faire pour travailler avec mon premier client, alors que j'étais encore étudiante et que j'avais le projet de vivre dans le Cantal. La coopérative m'a apporté la solution : j'avais besoin pour démarrer d'un appui commercial et administratif. » « Nous avons deux vocations, rappelle Antoine Faure, accompagnant commercial : favoriser l'émergence de projets dans un cadre protégé, tout en assurant un accompagnement sur mesure. » Au sein des coopératives d'activité et d'emploi,

les porteurs de projet testent leur marché grandeur nature, acquièrent les compétences nécessaires au métier de chef d'entreprise et s'ils le souhaitent, fonctionnent durablement dans le cadre d'une entreprise partagée qui mutualise les volets administratifs et sociaux. **En huit ans, Appuy créateurs a permis la création de 500 emplois non délocalisables.** Implantée à Murat depuis un an, l'association accompagne dans le Cantal une quinzaine de porteurs de projet qui bénéficient du réseau des autres entrepreneurs.

➤ Contact : Appuy Créateurs 04 73 93 02 29 contact@appuy-createurs.fr

➤ En savoir plus : D'autres statuts relevant de l'ESS permettent d'être salarié tout en participant aux décisions importantes de l'entreprise et de recevoir une partie des bénéfices. C'est le cas notamment des sociétés coopératives de production. À relire : notre article sur l'épicerie de Saint-Bonnet-près-Orival (printemps 2012) : www.parcdesvolcans.fr/lettre24 (page 12)



Grâce à Appuy Créateurs, Régina Khalilova a pu lancer son activité avec les pays de l'ex-Union soviétique.

Ensemble pour une autre énergie

En Combrailles, autour de la petite commune de **Loubeyrat**, les panneaux photovoltaïques fleurissent sur les toitures des bâtiments publics : mairie, école, lycée agricole... En tout, sept centrales de taille supérieure à 100 m² sont en activité, assurant la production d'une énergie renouvelable à partir des ressources locales. A l'initiative de ces projets d'intérêt collectif, la population elle-même qui a constitué une association, **Combrailles Durables**, devenue aujourd'hui une **SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)** qui réunit **189 associés**, tous des apporteurs qui ont accepté de participer à l'aventure, moyennant au moins 50 euros. « Nous avons choisi ce statut pour plusieurs raisons, explique Loïc Le Quilleuc, président. On est sur un modèle économique qui fait du business et la structure associative n'est pas conçue pour. Ensuite, c'est un format qui permet d'intégrer des collectivités comme partie prenante (comme la commune de Loubeyrat, NDLR).

Enfin, on a été séduit par le principe un homme = une voix. Il nous a semblé que, sur un sujet aussi crucial que l'énergie, le citoyen devait avoir voix au chapitre. » Pour le moment, l'énergie produite est entièrement rachetée par EDF à tarif préférentiel, l'objectif à moyen terme étant de pouvoir en utiliser une partie sur place. Malgré tout, « la richesse produite dans les Combrailles va bénéficier aux Combrailles, insiste Loïc Le Quilleuc. Il n'y a pas de rémunération du capital, et on ne va pas alimenter un fonds américain

ou qatari... le bénéfice est réinvesti dans d'autres projets qui intéressent directement le territoire. » Grâce à ses bénéficiaires, la SCIC se donne également pour mission à plus long terme de sensibiliser la population à la maîtrise énergétique : les panneaux de l'école de Loubeyrat serviront par exemple d'atelier pédagogique.

➤ Contact :

contact@combraillesdurables.fr

<http://combraillesdurables.blogspot.com>



L'école de Loubeyrat veut ouvrir les chemins du développement durable.

➤➤➤ QUELQUES DÉFINITIONS

SCOP – SCIC : Sociétés coopératives et participatives de forme SA ou SARL. Soumises à l'impératif de profitabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique (1 personne = 1 voix) et d'une répartition équitable des bénéfices.

➤ La SCOP est une société coopérative de production dont les salariés sont les associés majoritaires, ils détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote.

➤ La SCIC est une société coopérative d'intérêt collectif. Elle produit des biens ou services à caractère d'utilité sociale qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire. Ce statut permet d'associer autour du même projet des acteurs multiples : salariés, usagers, etc. dont les collectivités publiques.

➤ Plus d'infos sur : www.scop-auvergne.coop

Amacca : association pour le maintien d'alternatives en matière de culture et de création artistique. Elle permet aux citoyens de sortir de leur rôle de simples consommateurs et de s'emparer des projets culturels à travers un dispositif de développement local participatif.

Coef 15 : un groupement d'emplois pour une santé de fer

Cécile Lefevre est masseur-kinésithérapeute dans le Cantal. Depuis octobre, elle y exerce sa profession presque à plein temps, ce qui n'était pas évident. Elle vit à Aurillac, travaille à Vic-sur-Cère et Paulhenc. Déficiante visuelle, elle ne peut pas conduire et aucun moyen de transport en commun ne dessert son second lieu de travail. **Coef 15 santé** a trouvé la solution...

Ce **groupement de coopération sociale et médico-sociale** a été créé fin 2012 pour répondre aux difficultés de recrutement que rencontrent les établissements de santé cantaliens tout en accompagnant les salariés au niveau de leur installation, de leur intégration, de leur formation... Ce groupement a été mis en place à l'initiative du Conseil général et de l'Agence régionale de santé. Une cinquantaine d'établissements et services y adhèrent. Avec une visibilité permanente sur l'ensemble des besoins

du département, la coordinatrice de ce groupement peut **mutualiser les offres d'emploi pour proposer des temps complets**.

C'est ainsi que Coef 15 santé a permis à Cécile Lefevre de compléter son temps partiel de Vic-sur-Cère tout en lui proposant un système de covoiturage pour se rendre à Paulhenc.

En moins d'un an, Coef 15 santé a participé à l'embauche d'un diététicien intervenant dans cinq établissements, de quatre infirmiers, d'un psychologue, d'un cuisinier et il accompagne un masseur-kinésithérapeute portugais dans la validation de son diplôme en France. Par ailleurs, pour pallier les congés et autres absences, il cherche à mettre en place une équipe de remplacement.

📺 Notre reportage :

www.parcdesvolcans.fr/coef15

➤ Coef 15 | Anne-Flore Tixier
09 83 69 01 92

coordonnateur@coef-15-sante.fr

➤ À (re)lire : notre article et notre vidéo sur « La Jonquille » : www.parcdesvolcans.fr/dc2
Pour ce collectif de producteurs fermiers aussi, l'union fait la force !

7
↑

Emplois partagés, ➤➤➤
mutualisation
et coordination
ont permis à
Cécile Lefevre
de travailler
à plein temps.





En 2014, le syndicat mixte du Parc et ses partenaires proposeront aux chefs d'entreprises des sessions d'information sur le statut Scop.

Vue par les jeunes sur Youtube

L'association étudiante ESS Team de la licence pro management des organisations de l'ESS de Clermont-Ferrand a posté en 2012 une vidéo sur Youtube pour promouvoir l'économie sociale et solidaire. En un peu moins de cinq minutes, Eva, jeune diplômée qui porte un projet « humain, local et juste » mais qui s'avoue « un peu perdue » et ne sachant pas « par où commencer » pour créer son entreprise, découvre les valeurs de l'économie sociale et solidaire, les avantages des statuts coopératifs, comment démarrer son activité, qui contacter pour tester et financer son projet... Intitulée « crée ta voie - économie sociale et solidaire », la vidéo montre que les jeunes sont prêts à entreprendre dans ce secteur plein d'avenir qui leur permet de trouver un équilibre entre travail, vie de famille, militantisme...

sur <http://petitlien.fr/tavoie>
Contact : ESS team | asso.essteam@gmail.com



Un projet de loi sur l'Économie sociale et solidaire

Après une année de concertation avec les acteurs de l'ESS, Benoît Hamon, Ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, a présenté en juillet 2013 son projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire. Ce projet voté au Sénat en novembre doit désormais être débattu à l'Assemblée nationale. L'adoption définitive est prévue pour l'été 2014 et permettra d'apporter un cadre juridique à ce concept. Le gouvernement souhaite à travers cette loi favoriser la création d'emplois et apporter au secteur de l'ESS une reconnaissance et des financements.

➤ En savoir plus : www.cress-auvergne.org/le-projet-de-loi

8
↑

Le Parc des Volcans d'Auvergne fédère autour de l'ESS

Depuis janvier 2013, l'économie sociale et solidaire (ESS) a son comité technique au sein du syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne. Objectif : fédérer l'ensemble des acteurs qui s'investissent dans l'ESS sur le territoire. Parmi ces structures : la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), les chambres consulaires, la Région, les Départements et l'État, l'union régionale des Scop, les DLA (dispositifs locaux d'accompagnement), le Crefad Auvergne, les Cigales, Terre de liens, Auvergne Active, BGE Auvergne... En 2014, le comité technique a ciblé comme actions prioritaires : communiquer auprès du grand public et des acteurs de la création/reprise d'activités pour faire connaître l'ESS et les dispositifs d'accompagnement dont on peut bénéficier ; favoriser la création/reprise d'activités sous statut coopératif ou associatif. Un voyage d'étude en Haute-Loire est par ailleurs programmé à l'automne à destination des élus et agents de développement. Par ailleurs, le syndicat mixte du Parc signera prochainement une convention de partenariat avec la CRESS Auvergne, pour promouvoir et développer l'économie sociale et solidaire sur le territoire du Parc.

➤ Contact : Caroline Carette | 04 73 65 64 11
ccarette@parcdesvolcans.fr



La réalisation de ce dossier est cofinancée par la Région Auvergne, l'État-FNADT et l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional.



Explosives : planer avec un milan royal

> Du 12 avril au 5 octobre, les Explosives du Parc auront pour thème l'emblème du ciel auvergnat.

Dans les rues de Murat, ne soyez pas surpris de tomber nez à nez avec un milan... de papier imaginé par le plasticien Jérémie Rigau. Une exposition sur le thème des rapaces sera installée à la maison du Parc à Aydat (63). Dans le Cantal, on annonce une exposition sur les hirondelles à la maison de la Pinatelle (Chalinargues) et l'exposition « Aquar'ailes » à la médiathèque de Murat. Pendant six mois, les artistes du groupe Athénor s'inspireront des lieux pour bâtir un opéra sur le thème des oiseaux. Aux beaux jours de mai et de juillet, ils se poseront dans les parcs de Clermont-Ferrand.

Le 13 avril, un stage voix « vox vox » sera proposé sur le Cézallier, ainsi qu'une balade à la tourbière du Jolan avec un naturaliste du Parc. Enfin, une conférence à deux voix clôturera le week-end.

Le 2 mai à l'office de tourisme du Pays de Murat, un atelier de fabrication de cerfs-volants sera animé par l'association « les Arts Volants » d'Ardes-sur-Couze. Les cerfs-volants s'élanceront également le 30 avril à Clermont-Ferrand sur la place de la Victoire.

On passera du chant des oiseaux aux chants traditionnels les 14 et 15 juin, avec de multiples découvertes musicales dans le Cézallier et un bal à la Coopérative de mai avec l'AMTA. Également au programme : contes, sorties avec la LPO Auvergne, spectacles...

➤ Programme complet sur www.parcdesvolcans.fr/explosives2014 | 04 73 65 64 26

« Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches »

Fête de la nature du 21 au 25 mai

Parmi les animations proposées en Auvergne (www.fetedelanature.com) :

> Le Puy de Dôme, Grand site de France. Animations gratuites proposées par le Conseil général du Puy-de-Dôme : plantes sauvages et usages, biodiversité du site, rapport entre les hommes et la flore... 04 73 42 20 20.

> Découverte des plantes de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour le dimanche 25 mai à 14h30. Gratuit, sur réservation au 04 73 88 68 80.

> Découverte de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, le samedi 24 mai à 9h30. Gratuit, sur réservation au 04 73 21 59 43.

Le sport écoresponsable !

Chaque année, des organisateurs de manifestations sportives non motorisées s'engagent aux côtés du syndicat mixte du Parc dans une démarche écoresponsable. Acteurs de la valorisation et de la préservation des patrimoines du Parc, ils contribuent à un meilleur cadre de vie pour les habitants.

> 3 et 4 mai : Le Raid des volcans à la Maison du Parc, Montlosier (63). Endurance équestre. 04 73 31 05 04

> 17 mai : Raid for montagne - Raid nature alliant sport et découverte des espaces de moyenne montagne autour de Rochefort-Montagne (63). VTT en orientation, course d'orientation, escalade et épreuves surprises... www.raidformontagne.fr

> 24 mai : la Tibétaine des volcans. Randonnée à vocation humanitaire. Départ de la Maison du Parc, Montlosier. 04 73 69 76 87. www.amtibet.com



Mais aussi...

> Jusqu'au 13 juillet : exposition « La vache » à Pierrefort (15) et Saint-Martin-sous-Vigouroux (15). 04 71 91 50 93.

> 22 avril : conférence « Pays, paysages, lectures » par Marie-Hélène Lafon à Saint-Martin-sous-Vigouroux (15). 04 71 73 40 91.

> 27 avril : Printemps de Murat (15). Foire écobio, animations (ateliers, conférences, expositions, animation musicale, balade artistique) sur le thème « jardin et partage ». Profitez de cette journée pour découvrir partout dans la ville les illustrations de Milans royaux créées par Jérémie Rigau pour les Explosives du Parc. Ciné-débat le 26 avril au soir.

> 14 mai : conférence « Un volcan et des hommes » par Jean-Baptiste Mbougou, à 20h à Volvic (63). 04 73 33 58 73.

> 18 mai : foire aux cloches et aux sonnailles, à Cheylade (15). Animations, jeux, marché de pays, exposition, spectacles... 09 77 63 37 41.

> 24 mai : fête de l'estive, Allanche (15). Défilé des troupeaux, fabrication de St-Nectaire, repas, bal... 04 71 20 48 43.

> 1^{er} juin : randonnée « Juin dans les foins » à Courgoul (63). Découverte du patrimoine de la vallée de la Couze Pavin. 04 73 71 23 84.

> 15 juin : Festibio, marché bio et écologique à Pierrefort (15). 04 71 23 38 04.

> 22 juin : Fête du bois et des bûcherons à Picherande (63).

Le Cézallier se cherche et se trouve !

Les communautés de communes du Cézallier et d'Ardes communauté ont interrogé l'identité de leur territoire directement auprès de ceux qui l'incarnent : les habitants.



© P. Tournebise

Le Cézallier se redécouvre au-delà de ses paysages.

10
↑

Un plateau volcanique aux patrimoines remarquables, aux paysages époustouffants, à la nature authentique... Le Cézallier mérite d'être connu. « C'est le plus beau pays du monde ! », affirment ceux qui y vivent, tous amoureux de ce territoire à fort potentiel mais peu habitué à se mettre en avant. Les choses vont changer ! Ainsi, pendant deux ans, dans le cadre d'un projet culturel innovant intitulé « *Partageons le Cézallier* » confié à l'AMTA (agence des musiques des territoires d'Auvergne), les habitants et

les élus ont été invités à travailler sur l'identité du Cézallier, de trois manières. En donnant une seconde vie aux documents témoignant de l'histoire locale et des modes de vie (photos, cartes postales, vidéos, documents sonores...) afin qu'ils soient numérisés : c'est le Cézallier récolté. En accueillant chez eux la caméra de l'AMTA pour une série de portraits de locaux comme de nouveaux arrivants : c'est le Cézallier témoigné, qui a débouché sur un film (*Paroles du Cézallier*) compilant les confidences de 53 habitants qui

partagent leurs souvenirs, leurs rêves et leurs projets de vie. Enfin, en réinventant le paysage imaginaire du Cézallier, un projet pédagogique qui a mobilisé les enfants et les enseignants des écoles du territoire avec le soutien du Parc des Volcans d'Auvergne : c'est le Cézallier inventé (voir ci-dessous).

« L'idée est toujours de faire vivre le territoire en valorisant ses ressources et en montrant qu'en dépit de la frontière administrative, il y a une forte entité », ont expliqué les présidents des deux communautés de communes, Jean-Louis Verdier et Bernard Veissière.

Archives, contes musicaux, film et témoignages... le Cézallier a désormais matière à rayonner, à être connu et partagé, grâce à des acteurs et à des ambassadeurs de choix : les habitants eux-mêmes qui peuvent se réappropriier l'endroit où ils vivent et se projeter dans l'avenir.

 Paroles du Cézallier
2 versions courtes (5 et 26 min) :
<http://petitien.fr/cezallier1>
<http://petitien.fr/cezallier2>



© PNRVA

↑↑
Les paysages du Cézallier vus par les élèves de l'école de Condat.



© PNRVA

↑↑
La représentation du conte musical *Guyralou de Lantournou* comme aboutissement du projet pédagogique mené avec le Parc (Condat, juillet 2013)

La naissance de Guyralou

Les enfants du Cézallier connaissent-ils bien leurs racines ? Pour leur permettre de se construire dans la connaissance de leur territoire, l'AMTA a eu l'idée de demander aux enfants des écoles d'Anzat-le-Luguet, d'Ardes-sur-Couze, d'Allanche et Condat d'imaginer la création du Cézallier à travers un conte fondateur et des chansons. Le syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne a été sollicité pour proposer un projet pédagogique permettant aux enfants de découvrir leur environnement local. Ainsi, pendant une demi-journée, les 210 enfants des écoles se sont « imprégnés »

sur le terrain d'éléments identitaires caractéristiques du Cézallier. Les cinq sens en éveil, les enfants ont écouté, senti, touché, observé, dessiné, travaillé d'un point de vue graphique et plastique... Puis, à partir de leur ressenti, les enfants ont inventé l'histoire de Guyralou de Lantournou, le petit personnage qui traverse une forêt très particulière aux arbres couleur de lauzes. L'ensemble de ce travail a donné lieu à des DVD et à des représentations publiques en fin d'année scolaire dans le Puy-de-Dôme et dans le Cantal.



« Des acteurs suédois, finlandais et auvergnats s'inspirent pour développer l'agrotourisme. »

Échanges d'expériences entre Auvergne et Scandinavie

L'association Sancy Europe Montagne s'est lancé un défi : **développer l'agrotourisme** en zones montagneuses à travers la découverte des plus grands sommets européens. Pour le sixième volet de leur projet, comprenant un voyage en Scandinavie, l'association s'est rapprochée du syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne. Un partenariat qui lui a permis de bénéficier de fonds européens Leader. L'objectif de l'association étant de **promouvoir la coopération**, deux échanges ont été organisés entre agriculteurs et prestataires touristiques, cet automne. Le premier fut l'occasion pour des professionnels de l'agrotourisme auvergnats de rencontrer des homologues en Suède et en Finlande et d'échanger sur leurs pratiques. Le deuxième a permis d'accueillir en retour

des Scandinaves sur le massif du Sancy. Lors de ces rencontres, les participants ont échangé de nombreuses expériences qui seront bientôt retransmises dans un **documentaire de 52 minutes** diffusé sur TV8 Mont Blanc, La Chaîne Parlementaire et dans les cinémas du territoire.

De cet échange devrait également naître **une collaboration originale**. En effet, après avoir rencontré des éleveurs de rennes en Scandinavie, des agriculteurs auvergnats envisagent l'intégration de cette espèce sur le massif du Sancy. À suivre...

➤ www.europe27.eu - www.parcdesvolcans.fr/leader

Le bonheur est dans le pré

Ariane Lefébure a grandi en Belgique, en ville. Pour Elisabeth Porte, c'est un retour aux sources. L'une était architecte, l'autre enseignait le français. Elles se sont rencontrées en Haute-Savoie où elles vivaient et leur projet a mûri. « *Une volonté de créer, ensemble, un outil de travail, un produit dont on serait fières* », précisent-elles. **À Rastoul de Saint-Hippolyte, dans le Cantal**, la maison de famille les attendait.

Emménagement en juin 2012, gros travaux de rénovation avec des matériaux sains, 11 mois de formation, Ariane s'installe comme chef d'exploitation agricole en juin 2013, arrivée de 18 chèvres et d'un bouc, puis c'est au tour d'Elisabeth de devenir agricultrice. **Deux chambres d'hôtes** ouvrent le 1^{er} janvier 2014, deux mois avant la **mise en service de la fromagerie**. La viabilité économique du projet est fixée aux seuils de 35 bêtes pour 5 ha. Certes, elles gagneront moins d'argent qu'avant mais leurs besoins seront moindres. « *Ici, le coût de la vie est abordable, c'est une région où c'est encore possible* », résumant-elles en insistant sur l'accueil qu'a reçu leur projet et les énergies qui ont été déployées pour les accompagner. Via le syndicat mixte du Parc et son **programme Leader « Volcans d'Auvergne et territoires associés »**, elles ont bénéficié de financements européens.

« *On veut participer à la vie du territoire, ne pas se replier sur nous* », assurent-elles. C'est notamment dans cette optique qu'elles se sont engagées dans le label « **Accueil paysan** ».

👉 Notre reportage : www.parcdesvolcans.fr/ar15



« Chambres d'hôtes, chèvres et transformation fromagère ont permis à Elisabeth Porte et Ariane Lefébure de concrétiser leur choix de vie. »

Marie-Hélène et Gérard Verdier, représentants des Volcans d'Auvergne pour la remise nationale des prix au Salon de l'agriculture.



11
↑

Des prairies médaillées à Paris

Depuis cette année, une nouvelle catégorie participe aux médailles du **Concours général agricole** : les prairies naturelles fleuries ! Créé par les parcs régionaux et nationaux, le concours des prairies fleuries récompense chaque année le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique sur des parcelles utilisées pour la production fourragère.

En intégrant ce prestigieux concours, la compétition s'ouvre à tous les territoires et à tous les exploitants désireux de mettre en avant leurs pratiques de fauche et de pâturage.

Un bon moyen de **promouvoir le savoir-faire des agriculteurs** auprès du grand public et de **rappeler le lien entre production d'herbe**, respect de l'environnement et qualité des produits.

En 2013, 300 candidats avaient participé sur près de 40 territoires (parcs régionaux, nationaux, espaces naturels). Au niveau local, pour la **5^e édition dans les Volcans d'Auvergne**, le concours 2014 se tiendra sur les parcelles de Montlosier, siège du Parc. Pour Ghislaine Pradel, en charge des dossiers agricoles, « *c'est l'opportunité d'expertiser les parcelles en location du domaine, et aussi de sensibiliser les agriculteurs qui les exploitent à l'importance de préserver la biodiversité* ».

➤ <http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr>

➤➤➤ **OSEZ**

Vous connaissez des personnes engagées et qui innovent sur le territoire ?
Écrivez-nous !

Le Parc, une terre de migration

Le printemps est de retour. Avec lui, le temps des migrations. Comme chaque année, le territoire du Parc s'apprête à devenir terre d'accueil pour des voyageurs au long cours. À l'image des grues cendrées, certains oiseaux n'y font qu'un bref passage parfois sans escale, trop attirés par les terres scandinaves où ils passeront l'été. D'autres profitent des aires de repos que constituent les zones humides de l'Artense et du Cézallier. Mais, comme les hirondelles, la grande majorité des oiseaux migrateurs que l'on peut observer sur le territoire du Parc y reste toute la belle saison jusqu'à ce que les fraîcheurs de l'automne leur indiquent le moment de repartir vers la péninsule ibérique voire le continent africain.

Enfin, certains oiseaux sont des migrateurs partiels. Quelques couples semblent avoir plus durablement élu domicile en Auvergne. Déjà en pleine couvaison en ce mois d'avril, le milan royal en est un exemple au même titre que l'alouette des champs, le pinson des arbres ou la pie grièche grise.

➤ Plus d'images sur www.parcdesvolcans.fr/migration

Les lacs et zones humides du Cézallier et de l'Artense sont tout particulièrement appréciés des oiseaux migrateurs.



Passage de grues cendrées. Pour les distinguer des oies regardez leurs pattes qui, en vol, dépassent nettement de la queue. Autre indice, leur cri. Elles font « krooh krooh » au lieu de « ang ang ».



12
↑

Principaux flux migratoires.



Le merle à plastron passe l'hiver dans l'Atlas marocain. Il fait son retour en avril pour repartir en octobre.

Les pies grièche écorcheur >>> reviennent en mai. Les mâles devançant les femelles de quelques jours. Parades, constructions des nids, pontes et couvaisons s'en suivent. L'Auvergne constitue un bastion de cet insectivore qui se perche au sommet des arbustes avec la particularité d'empaler ses proies vivantes pour pouvoir les consommer en plusieurs fois. Discrète, la femelle surveille le nid. Fin août, tout le monde est prêt pour un retour vers l'Afrique sahélienne.



Haut en couleurs, le monticole de roche sera de retour fin avril. Quelques couples nichent dans le Sancy et les monts du Cantal, dans les éboulis de l'étage subalpin. En septembre, ils repartiront pour le sud du Sahara.



<<< Le tarier des prés est en régression dans toute l'Europe mais il est encore bien représenté en Auvergne. Ce petit passereau insectivore se plaît tout particulièrement dans les prairies humides de l'Artense et du Cézallier. De septembre à avril, c'est au sahel qu'il séjourne.